



HAL
open science

Les potins du mont Beuvray

Katherine Gruel

► **To cite this version:**

Katherine Gruel. Les potins du mont Beuvray. Gallia - Archéologie de la France antique, 1995, Les potins gaulois, 52, pp.43-49. 10.3406/galia.1995.3121 . hal-01911252

HAL Id: hal-01911252

<https://hal.science/hal-01911252>

Submitted on 7 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

3.2. Les potins du mont Beuvray

Katherine Gruel

Résumé. Environ mille trois cents monnaies gauloises et gallo-romaines précoces ont été découvertes sur le mont Beuvray, en partie au cours des fouilles de Bulliot, Barthélemy en 1870-1871, puis de Déchelette en 1899, et en partie depuis la reprise des fouilles en 1984. Les monnaies anciennes appartiennent aux collections du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, au musée Rolin d'Autun et, pour quelques unes d'entre elles, au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France ; les objets provenant des fouilles récentes sont encore au dépôt de fouilles de Glux-en-Glenne. Sur cet ensemble, un premier bilan statistique peut être envisagé, en excluant une partie des pièces de la campagne 1992 en cours de consolidation. Le faciès métallique général du site se définit de la manière suivante : 62 % de potins, 20 % de bronze, 16 % d'argent et 2 % de billon. La proportion de monnaies d'argent allié de cuivre ou de monnaies fourrées est probablement plus importante mais impossible à définir sans analyses. On note aussi l'absence totale de monnaies éduennes en or ou en électrum. Six cent cinquante-trois potins sont actuellement répertoriés dans les collections. Six séries de potins ont été recueillies à plus de vingt exemplaires. L'étude de leur contextes archéologiques est actuellement en cours. Il semble dès à présent que l'on puisse distinguer des faciès différents par niveau stratigraphique.

Zusammenfassung. Ungefähr 1300 Münzen sind bisher auf dem Mt. Beuvray gefunden worden, teils bei den Ausgrabungen von Bulliot und Déchelette, teils seit Wiederaufnahme der Grabungen 1984. Die Altfunde befinden sich im Musée des Antiquités Nationales von St. Germain-en-Laye, im Musée Rolin in Autun und zu einem geringem Teil im Cabinet des Médailles der Bibliothèque Nationale de Paris ; die Münzen aus den neuen Untersuchungen liegen noch im Depot von Glux-en-Glenne. Außerhalb dieser ersten statistischen Übersicht bleiben die 300 Potinmünzen im Musée Rolin und ein Teil der Funde der Kampagne 1992, die noch zu bestimmen sind. Die Anteile der Münzmetalle geben am Mt. Beuvray folgendes Bild wieder : 62 % Potin, 20 % Bronze, 16 % Silber und 2 % Billon. Der Anteil von Münzen aus Silber, denen Kupfer beigemischt ist, dürfte beträchtlich höher sein, kann aber ohne Analysen nicht ermittelt werden. Bemerkenswert ist das Fehlen von Häduer-Münzen aus Gold oder Elektrum. Potinmünzen « à la grosse tête » bilden die größte Gruppe. Sieben Serien von Potinmünzen sind mit jeweils mehr als 20 Exemplaren vertreten. Die Bearbeitung der archäologischen Zusammenhänge und der Fundstücke ist im Gange. Es scheint, daß sich stratigraphisch verschiedene Fazies unterscheiden lassen.

Environ mille trois cents monnaies gauloises et gallo-romaines précoces ont été découvertes sur le mont Beuvray, en partie au cours des fouilles de Bulliot, Barthélemy en 1870-1871, puis de Déchelette en 1899, et en partie depuis la reprise des fouilles en 1984. Les monnaies anciennes appartiennent aux collections du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, au musée Rolin d'Autun et, pour quelques unes d'entre elles, au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France ; les objets provenant des fouilles récentes sont encore au dépôt de fouilles de Glux-en-Glenne ³¹. Sur cet ensemble, un premier bilan statistique peut être envisagé, en excluant une partie des pièces de la campagne 1992 en cours de consolidation.

Le faciès métallique général du site se définit de la manière suivante : 62 % de potins, 20 % de bronze, 16 % d'argent et 2 % de billon. La proportion de monnaies

d'argent allié de cuivre ou de monnaies fourrées est probablement plus importante mais impossible à définir sans analyses. On note aussi l'absence totale de monnaies éduennes en or ou en électrum ³².

Six cent cinquante-trois potins sont actuellement répertoriés dans les collections. Six séries de potins ont été recueillies à plus de vingt exemplaires (fig. 14).

Le type LT 2935 (fig. 14), dit « au triscèle », est caractérisé au droit par une tête au cou marqué, tournée à gauche. Le visage possède une large bouche aux lèvres bien dessinées, un nez busqué, un œil en creux sans pupille ; les mèches de la chevelure semblent retenues en chignon par un bandeau perlé et au revers, un triscèle zoomorphe aspecté à droite. Il est relativement homogène

31. A. Blanchet dresse, en 1905, un inventaire de 1 033 pièces gauloises pour le mont Beuvray.

32. Quatre monnaies d'or provenant du mont Beuvray sont décrites dans la littérature, aucune n'est actuellement conservée dans les collections publiques.

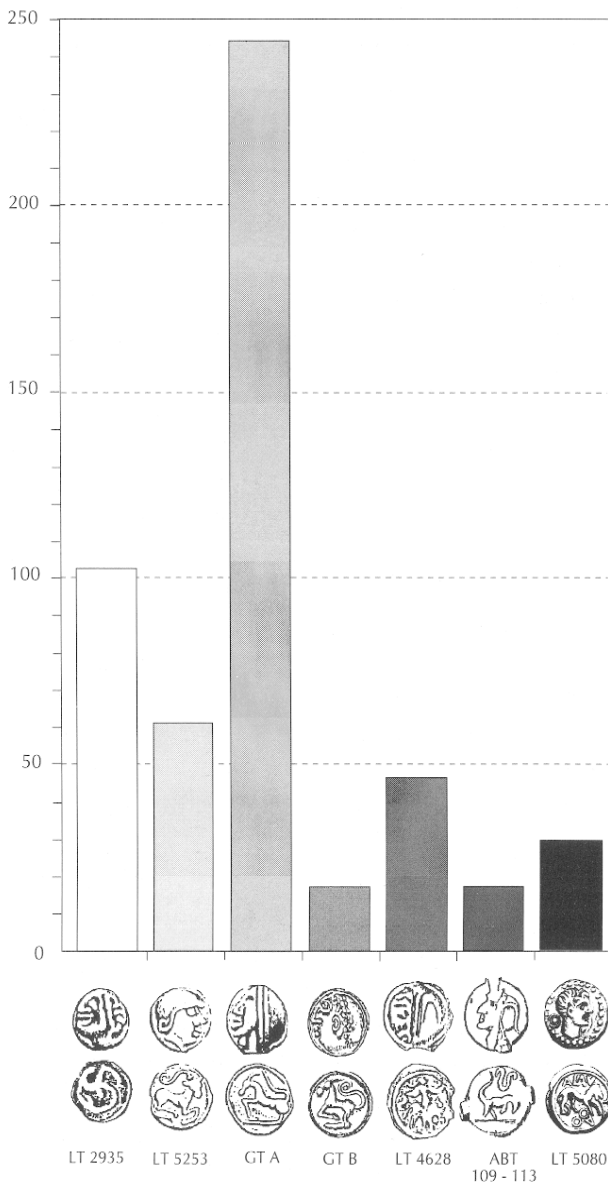
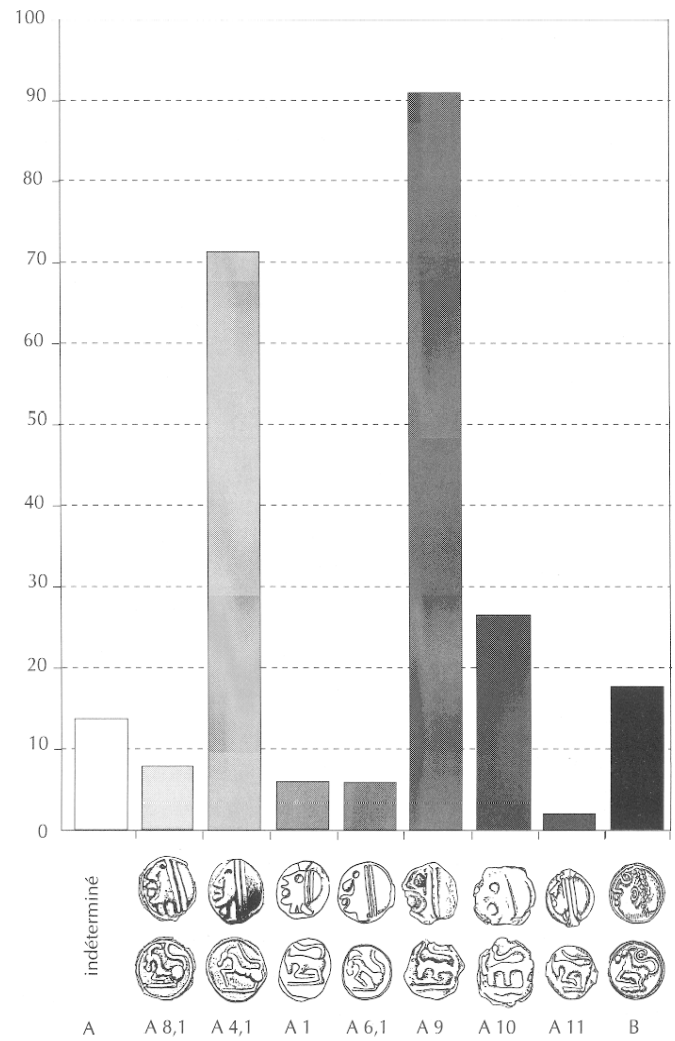


Fig. 14. Principaux types de potins présents au mont Beuvray.

Fig. 15. Distribution des potins « à la grosse tête » au mont Beuvray.



ne iconographiquement et présent à plus d'une centaine d'exemplaires.

Le type LT 5253, dit « à la génisse couchée », présente au droit une tête casquée, tournée à droite. Le nez est droit, la narine marquée, l'œil circulaire, les lèvres punctiformes, le menton et le cou réalistes; le casque a une calotte très arrondie qui tombe sur les yeux, cachant le front, sa visière est formée d'un bourrelet enroulé qui se termine en volute au bas de la nuque. Au revers, un bovidé assez gracile, couché à droite, tête de face, queue repliée vers l'avant, jambe avant démesurément allongée

et repliée vers l'arrière, au-dessus, une cssc. Il offre aussi peu de variations iconographiques et est représenté à plus d'une soixantaine d'exemplaires.

Le type LT 4628 offre au droit une tête très schématique partagée en deux par une ligne symbolisant la couronne de laurier, un double trait semble marquer l'ovale du visage et s'arrête à hauteur présumée du nez, l'œil est esquissé par un point en creux; dans la chevelure, on peut lire verticalement de bas en haut la légende en creux SEI.SV parfois lue SEGISV. Au revers, au premier plan, un quadrupède à droite, de petite taille est dominé, à l'ar-

rière-plan, par un « génie » ailé aux bras éployés (Blanchet, 1905, p. 409, pl. III,21). Son alliage très riche en étain explique que ce potin soit souvent retrouvé dans un état fragmentaire ; on en connaît près d'une cinquantaine dans les collections du mont Beuvray.

Le type LT 5080 présente au droit, une petite tête nue à droite de facture très romaine, un grènetis au pourtour et au revers, un cheval à droite avec, au-dessus, la légende *ALAVET*, au-dessous, soit une fibule et un anneau soit *AOO*.

La série ABT 109-113, « au taureau sans tête et au torque », se caractérise au revers par un taureau sans tête chargeant à droite, au-dessus un torque aux extrémités recourbées ou bouletées et au droit par une petite tête casquée au profil très réaliste sur certains exemplaires (ABT 113), mais limitée schématiquement aux quelques lignes fortes de la composition sur d'autres (ABT 112).

Les potins « à la grosse tête » sont les plus abondants, deux cent quarante-cinq exemplaires de type A au bandeau lisse et une vingtaine de type B au bandeau décoré, enregistrés actuellement. Plus d'une centaine sont de type A9 ou A10, soixante et onze appartiennent au type A4,1, une dizaine au type A8,1, six au type A6,1, six au type A1, deux au type A11 (Geiser, Gruel, 1993) (fig. 15).

L'étude des contextes archéologiques de ces pièces est actuellement en cours. Les fouilles de la porte du Rebout par O. Buchsenschutz et I. Ralston d'une part et de la fontaine Saint-Pierre par H. Richard et P. Barral d'autre part sont maintenant achevées et en cours d'étude pour publication. Dès à présent, on peut dresser un premier bilan numismatique qui bien qu'encore provisoire, est significatif dans ses grandes lignes.

Pour la porte du Rebout, soixante et une monnaies ont été mises au jour dont une majorité de potins ; nous avons retenu ici les pièces trouvées dans les cinq niveaux les plus significatifs, laissant de côté les phases dans lesquelles il n'y a pas de monnaies. La figure 16 distingue donc sur l'axe des x le nombre de monnaies par types pour les bronzes frappés ou coulés et le nombre de pièces d'argent par niveaux stratigraphiques présentés chronologiquement du plus ancien, le « *murus gallicus* », au plus récent, la cave gallo-romaine postérieure à -8 avant J.-C., de bas en haut sur l'axe des y. Les trois monnaies d'argent

sont des deniers gaulois. La pièce trouvée dans le *murus* et dont l'état permet difficilement une identification très précise, serait une monnaie de la vallée du Rhône au cheval galopant, attribuée par Deroc (1983, p. 6 et p. 45) aux Cavares dont on situe l'émission dans les années 70 avant J.-C. L'exemplaire provenant de l'éboulis du *murus gallicus* est un denier à légende *ATEVLA /VLATOS* (LT 7186-7187 ou S 41) attribué à la Gaule Belgique et émis avant -45 avant J.-C. puisqu'il est présent dans le trésor de Vernon (Scheers, 1983, p. 189) mais sans qu'il soit possible actuellement de préciser sa date d'apparition. Le troisième est un denier éduen à tête casquée (LT 5138), assez fréquent sur le site que l'on date actuellement du I^{er} s. avant J.-C. Les bronzes frappés ont été localisés seulement dans la dernière phase d'occupation, celle de la cave gallo-romaine ; ce sont des LT 9248, « au taureau chargeant », à la légende *GERMANVS INDUTILLI L*, imités du quadrans romain à légende *IMP CAESAR /AVGVSTVS DIVI F.*, type *RIC* 358-LT 9266, émis par l'atelier de Lyon vers -10 avant J.-C. La présence d'un *GERMANVS* (Scheers, 1983 p. 180-181) au camp d'Oberaden, abandonné par les Romains vers -8 avant J.-C., nous fournit donc un début de frappe entre -10 et -8 avant J.-C., la cave de la porte du Rebout est donc postérieure à cette date. Si l'on ne peut pas actuellement dater une couche avec les potins, il nous faut cependant constater que leur répartition par types diffère selon les niveaux stratigraphiques. On trouve cinq potins de type LT 2935, deux de type LT 5253 et trois potins « à la grosse tête » GT A4,1, A11,1 et A9,3 dans le *murus*. Ceci forme un faciès qui pourrait être La Tène D1 sauf pour le GT A9,3 mais celui-ci se situe dans une des couches supérieures et pourrait être une intrusion. En revanche dans la fosse 2, les potins « à la grosse tête » sont majoritaires avec quatre potins GT A9,1 un GT A3, un GT A4,1 et un GT A8,1, ils sont associés à quatre LT 5253. Les fouilleurs ont ensuite distingué deux couches de colluvionement : la verte et la jaune ; cette dernière plus récente voit apparaître des potins « à la grosse tête » GT A10,3 et GT B4,2 (LT 5390). Enfin, dans la cave, les LT 4628 à légende *SELISV* sont dans les mêmes contextes que les *GERMANVS*, LT 9248 et les as de Nîmes. En première analyse, la chronologie proposée pour les monnaies concorde assez bien avec celle établie à partir du reste du matériel archéologique.

Deux cent dix-huit monnaies ont été découvertes à la fontaine Saint-Pierre. Quelques problèmes liés aux conditions particulières de cette fouille « semi-aquatique » rendent une partie des monnaies illisibles sans un nettoyage

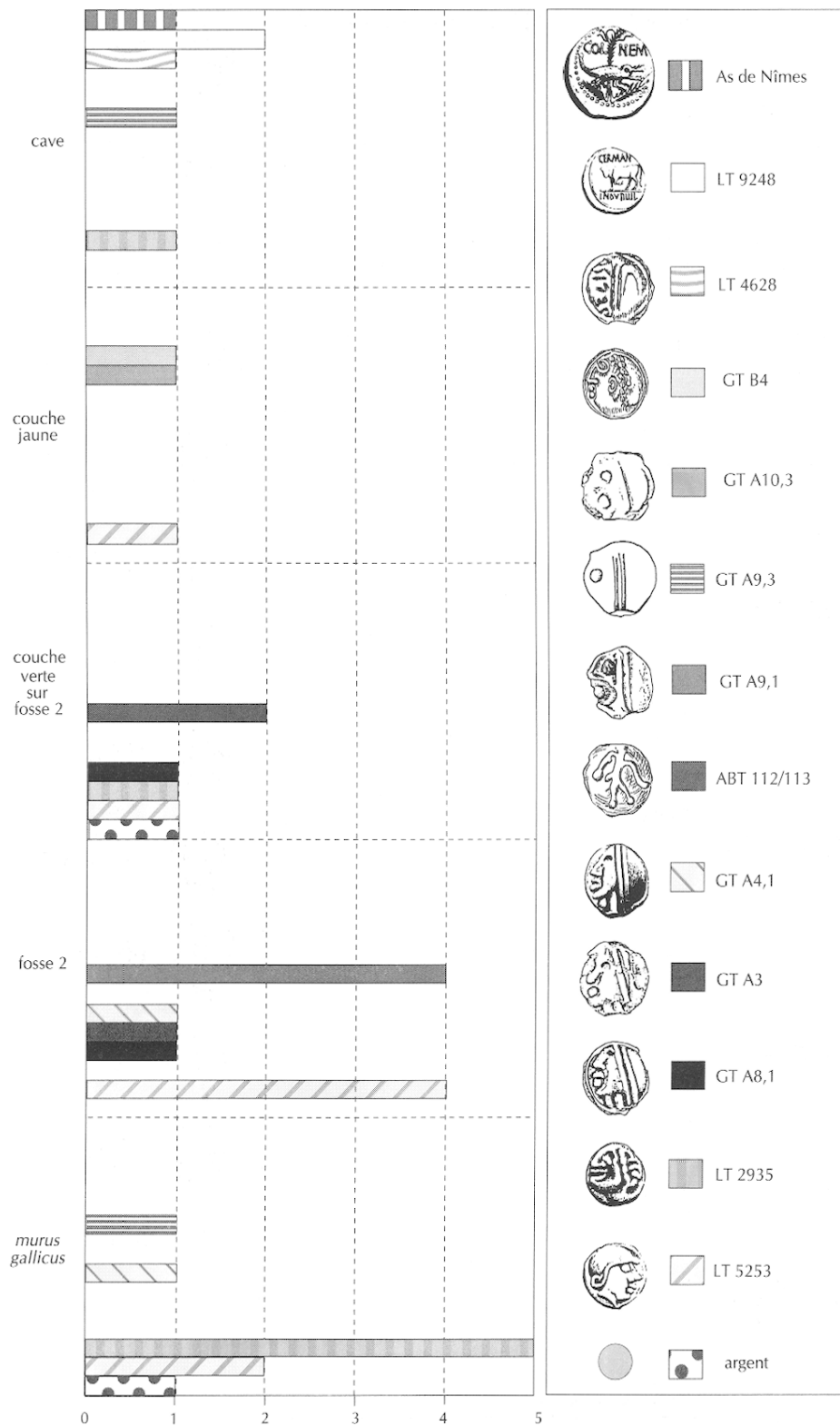


Fig. 16. Distribution monétaire en fonction des niveaux stratigraphiques : porte du Rebut.

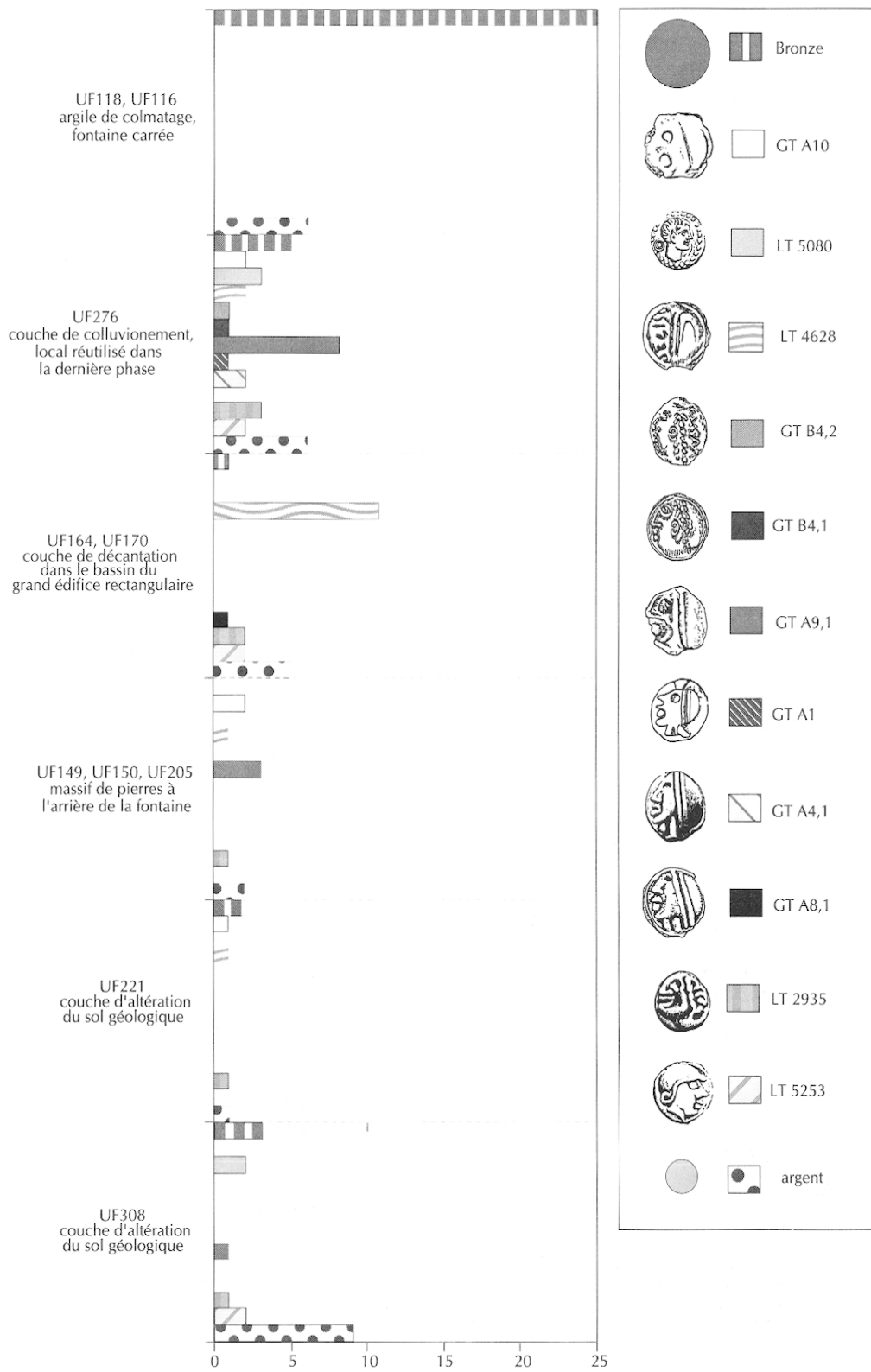


Fig. 17. Distribution monétaire en fonction des niveaux stratigraphiques : fontaine Saint-Pierre.

spécifique qui n'a pu encore être effectué. Nous avons donc extrait des ensembles significatifs qui correspondent à des niveaux bien définis pour voir si des faciès différents apparaissent là aussi selon les phases d'occupation. Sur la figure 17, nous avons adopté les mêmes conventions que pour la figure 16, en regroupant l'argent, le bronze et en individualisant les potins par types.

L'ensemble le plus récent présenté ici correspond à la fontaine carrée : la structure interne de ce bassin se compose d'un cuvelage en bois et d'une épaisse couche d'argile dans laquelle ont été piégés des objets dont des monnaies et des fragments de bois. D'après les résultats dendrochronologiques fournis par le Laboratoire de chrono-écologie de Besançon, les bois (avec aubier) du cuvelage primitif auraient été abattus entre 13 et 52 après J.-C.³³, ce qui suggère une construction au tout début du I^{er} s. après J.-C. Ce cuvelage présente des traces de réfections datées par l'étude de bois sans aubier des environ de 18 après J.-C. tandis que le dispositif latéral a été refait plus tardivement durant la seconde moitié du I^{er} s. après J.-C. (49 après J.-C., date dendrochronologique sans aubier). La phase terminale d'utilisation de ce bassin est limitée par la découverte d'une monnaie de Vespasien dans les couches de comblement, au centre de cette structure. Cet usage relativement long est confirmé par la fourchette chronologique assez large des monnaies conservées dans les apports successifs d'argile de colmatage (UF 118-149-150-161-204-205). Ce colmatage contient un seul potin « à la grosse tête » GT A10 et une masse de bronzes frappés (29) dont quatre *GERMANVS*, ainsi que des bronzes romains dont six as de Nîmes « au crocodile », des monnaies dites « à l'autel de Lyon » et des bronzes « à l'aigle de face » (*BMC* 563)... Le tout constitue un ensemble très cohérent avec les autres éléments de datation.

Les UF 164-169 et 170 correspondent aux couches de décantation du fond du bassin d'un grand édifice rectangulaire en pierre, antérieur à la fontaine carrée ; on peut les rattacher au fonctionnement primitif de l'édifice. Toutes les monnaies d'argent de ce niveau sont des deniers gaulois ; parmi les potins, le type LT 4628, à légende *SELISV*, est dominant.

33. Nous remercions les fouilleurs, tant de la porte du Rebut que de la fontaine Saint-Pierre, de nous avoir autorisée à utiliser leurs premières interprétations des contextes archéologiques et Cl. Lambert du Laboratoire de chrono-écologie de Besançon qui a réalisé les analyses dendrochronologiques de nous avoir communiqué avant publication ccs données comparatives essentielles.

Quelques éléments prouvent l'existence d'aménagements antérieurs à ce grand édifice. Des ensembles assez homogènes ont été isolés, piégés, dans la couche d'altération du sol géologique, plus ou moins aménagée. Stratigraphiquement donc, aucun élément n'autorise à séparer chronologiquement ces dépôts, parfois assez éloignés les uns des autres, mais leur composition permet de proposer une séquence chronologique. Une étude plus approfondie de la céramique, actuellement en cours, devrait préciser cette première impression et, dans certains cas, apporter de nouveaux éléments de datation. Sur les trois lots de ce type que nous avons sélectionnés, l'UF 276 serait la plus récente du fait de l'abondance des potins « à la grosse tête » : GT A9,1, GT A10, GT B4,1, de deux LT 4628 et de bronzes frappés. Le lot provenant des UF 221, 222 et 226, composé de neuf monnaies, se caractérise par des bronzes frappés, tous d'origine gauloise, et par la faible représentation des potins « à la grosse tête ». Le lot UF 308 est très proche du précédent avec neuf pièces d'argent qui restent à nettoyer.

Il semble donc, dès à présent, que l'on puisse distinguer des faciès différents par niveau stratigraphique. En particulier, la majorité des types « à la grosse tête » A9, A10 et B4,1 apparaissent dans des couches plus tardives que les types « à la grosse tête » A8,1 et A4,1... Cette constatation est corroborée par l'existence dans les fossés d'Alésia (fouilles sous Napoléon III) d'un potin de type GT A9 dont on peut donc placer la circulation durant la conquête romaine tandis que le type GT A8, est présent en niveau La Tène D1, au mont Vully (cf. *supra* Geiser, Gruel, p. 000). De même le potin LT 4628 à légende *SELISU* a une période de circulation assez comparable ou très légèrement antérieure à celle du bronze à légende *GERMANVS*, dont le *terminus post quem* est 10/8 avant J.-C. Les potins LT 2935 et LT 5253 apparaissent dans les niveaux monétaires actuellement les plus anciens (La Tène D1)³⁴.

Si l'absence d'un potin dans une couche plus récente n'est pas une preuve de l'arrêt de sa circulation, en

34. La fouille des niveaux précoces de la Pâturage du Couvent (fouilles de M. Szabo) confirme les premiers résultats recueillis sur le rempart et à la fontaine Saint-Pierre, ainsi certaines fosses (fosse 1660 et 1618, nivelées lors de l'aménagement de la première voie) contiennent un matériel céramique très homogène, daté de la transition La Tène D1- La Tène D2 en association avec des potins LT 2935 et LT 5253 (Barral *et alii*, à paraître).

revanche, il est essentiel de référencer avec précision le moment de leur première apparition et d'en définir les contextes. Il est évident que les techniques de fouilles extensives pratiquées au mont Beuvray faussent partiellement les statistiques et que le faciès numismatique actuel du site privilégie les numéraires qui ont circulé le plus tardivement ; les couches les plus anciennes commencent à être fouillées sauf dans des sondages stratigraphiques relativement ponctuels. Les premières cartes de distribution des monnaies montrent elles aussi des zones de concentrations différentes selon les types monétaires qu'il va être tout à fait intéressant d'analyser en fonction des contextes archéologiques.

Katherine GRUEL

Bibliographie

- BARRAL Ph., SZABO M., GUILLAUMET J.-P.
à paraître, Céramiques des niveaux précoces de l'oppidum, le matériel des fosses 1213-1660 de la Pâture du Couvent, *Actes du colloque AFEAF, Nevers, mai 1993*.
- BARTHÉLÉMY A. DE
1870-1871, Notes sur les monnaies antiques recueillies au Mont Beuvray en 1867, 1868 et 1869, *Revue Archéologique*, p. 16-33.
- DÉCHELETTE J.
1899, Inventaire général des monnaies antiques recueillies au Mont Beuvray de 1867 à 1898, *Revue Numismatique*, p. 129-172.
- DEROC A.
1983, *Les monnaies gauloises d'argent de la vallée du Rhône*, Paris.